

Bulletin municipal



www.stadolpheedhoward.qc.ca

Volume 6 | No. 4 | Décembre 2010

CONSEIL MUNICIPAL



Maire
Réjean GRAVEL

- Conseil des Maires (MRC des Pays-d'en-Haut)
- Mont Avalanche



Siège : 1
Albert DI FRUSCIA

- Maire suppléant
- Comité des travaux publics
- Comité des finances



Siège : 2
Chantal VALOIS

- Comité consultatif en environnement (CCE)



Siège : 3
Danielle PAGÉ

- Comité du développement communautaire
- Politique familiale et Grande Dégustation de Vin (GDV)



Siège : 4
Jean-Claude MASSIE

- Comité des loisirs (CL)
- Comité des parcs et sentiers et Club plein-air



Siège : 5
Serge ST-PIERRE

- Comité de sécurité publique (CSP)
- Comité des véhicules hors route (VHR)



Siège : 6
Zoé MAJOR

- Comité culturel (CC)
- Comité consultatif en urbanisme (CCU)

En manchette

Vendredi 31 décembre 2010

20h au Mont Avalanche

info : service récréotouristique
819.327.2044 poste 243 ou au
Mont Avalanche 819.327.3232

PARTY DU JOUR DE L'AN

Billets en vente à l'Hôtel de ville
et au **Mont Avalanche**

HORAIRE DES FÊTES

Veillez noter que l'Hôtel de ville sera fermé du 24 décembre 2010 au 6 janvier 2011 inclusivement.

*Joyeuses Fêtes
à tous les citoyens!*



Sommaire

MESSAGE DU MAIRE p. 2 | CONSEIL EN BREF p. 2

TRAVAUX PUBLICS p. 3 | URBANISME - ENVIRONNEMENT p. 4-5

LOISIRS p. 5-6-7 | MONT AVALANCHE - PLEIN AIR p. 8

Mot du maire

Chères citoyennes, Chers citoyens,

L'hiver prend déjà place et déjà 2011 sonne à notre porte. Tel que promis, l'année 2010 fut remplie de réalisations et de projets qui permettront de revitaliser notre municipalité, de lui redonner sa vigueur et son dynamisme.

Au cours de la prochaine année, nous souhaitons mettre en valeur les informations planifiées par les gestionnaires et employés des différents services, par les comités ainsi que par les élus. Chacun de ceux-ci a un rôle important à jouer dans l'atteinte de nos objectifs et nous travaillerons à augmenter la diffusion de l'information.

Comme vous le savez sûrement, les élus, comme administrateurs, doivent avoir le courage de relever les défis et de prendre des décisions qui s'imposent à court et moyen terme dans le meilleur intérêt des citoyens. Ceux-ci doivent également poursuivre la réalisation de la mise en place d'une administration unie, transparente, responsable et proactive, car tout comme vous, nous avons été interpellés(es) au cours des derniers mois à la réalité du monde politique.

En terminant, j'aimerais vous souhaiter un temps des Fêtes mémorable, où la paix, la sérénité, la santé et la joie seront à l'honneur.

Joyeuses Fêtes et
Bonne année 2011 à tous !




Réjean Gravel, maire

En bref, les nouvelles du conseil

Internet Haute Vitesse

L'entreprise « Nomade Communication » poursuit son analyse pour l'implantation d'un réseau sur notre territoire. Une présentation a été faite auprès du conseil municipal et ils évaluent actuellement les emplacements possibles pour les tours. À noter qu'une rencontre d'information devrait être organisée pour les citoyens en début d'année 2011.

Captage des eaux grises – Secteurs Moulin et Morgan

La préparation des travaux avance bien, suite au processus d'appel d'offres, le contrat pour l'exécution des travaux a été octroyé à Équipe 4 saisons. L'arrivée de l'hiver et le délai de livraison des autorisations du ministère, nous oblige à reporter les travaux au printemps prochain. Les citoyens concernés seront convoqués avant le début des travaux afin d'expliquer les étapes dans ce dossier.

Mise aux normes – aqueduc Village

Le dossier suit son cours et les plans et devis sont en cours de réalisation. L'objectif est de débiter les travaux en juin prochain et faire le processus d'appel d'offres au courant de l'hiver.

Réfection des réseaux aqueduc et égout – secteur St-Denis

Suite à la mise aux normes de l'usine de filtration, nous devons maintenant prévoir le remplacement du réservoir et des conduits (aqueduc et égout) pour ce secteur. Une bonne nouvelle toutefois,

un projet de développement dans le secteur permettra de réduire l'impact financier pour les citoyens du secteur. Nous prévoyons rencontrer les citoyens au courant de l'hiver. Lesdits travaux pourraient être réalisés au courant de l'été 2011.

Travaux de mise aux normes du Centre récréatif

Le délai de réalisation des travaux a été remis au 31 octobre prochain. Cela nous permettra de bien planifier les différents travaux aux terrains de tennis, au Centre récréatif. Déjà, la nouvelle patinoire sera fonctionnelle dès cet hiver.

Plan d'action 2010-2013

Au cours de l'automne, le conseil municipal a finalisé son plan d'action pour les prochaines années. Vous pourrez en prendre connaissance sur notre site Internet à www.stadolpheedhoward.qc.ca.

Acquisition du Mont Avalanche

Le transfert du Mont Avalanche vers la municipalité va bon train, le nouvel OSBL sera en place d'ici la fin 2010. Déjà, différents travaux de mise aux normes du remonte-pente, du système de neige artificielle et à l'intérieur du bâtiment peuvent être constatés. L'équipe en place a fait un travail colossal au cours des derniers mois et nous en sommes très reconnaissant. Bonne saison de ski à tous !

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (ORDURES ET RECYCLAGE) dès 7h le matin

Se fait en alternance, une semaine sur deux, **LE MERCREDI**, sauf du 22 juin au 31 août 2011, collecte des ordures à toutes les semaines.

Notes concernant les bacs et/ou poubelles :

- Au chemin au plus tôt à 19 h le mardi et enlevés au plus tard jeudi
- Bien dégagés et accessibles au moment de la collecte;
- Installation 3 mètres à l'arrière de la ligne avant de la propriété, du côté gauche de l'entrée, repère devrait être apposé (du côté de la rue) pour pouvoir bien l'identifier durant la saison hivernale.
- **Obligatoire** : dépôt des sacs à ordures dans une boîte en bois ou dans une poubelle étanche.
- Recyclage doit être pêle-mêle dans le bac (pas de sacs de plastique)
- Pour un surplus de recyclage veuillez utiliser des sacs transparents prévus à cet effet.

AUCUN résidus verts, encombrants et matériaux de construction DANS LES COLLECTES D'ORDURES

L'ABC du tri : Voir l'information sur le site Internet du centre de tri www.tricentris.com

Plaintes concernant les collectes : R.C.I. au (877) 565-2025 ou menardm@rcienvironnement.com

NE SONT PAS CONSIDÉRÉS COMME ENCOMBRANTS

	Où en disposer ?	Tarifcation	Autre
Déchets de construction, de rénovation et de démolition	Écocentre	10\$/verge cube 3pi x 3pi x 3pi	
Métaux et électroménagers cuisinière, lave-vaisselle, réfrigérateur et congélateur. (Si non admissible à la subvention) vérifiez au 1-877-499FRIGO ou www.hydroquebec.com/residentiel	Écocentre	Gratuit	André Courcy 819-327-2841
Résidus domestiques dangereux (peinture, huile, etc.) Ampoule fluo compacte non brisée	Écocentre	Gratuit	
Pneus sans jantes, matériel informatique, petits appareils électroniques	Écocentre	Gratuit	
Piles recyclables ou non	Écocentre Hôtel de Ville	Gratuit	

Veuillez prendre note que le **bac roulant VERT** est dédié uniquement aux matières recyclables.



ÉCO-CENTRE

Mardi - Jeudi - Samedi
10h-12h & 13h-16h

LISTE DES ENCOMBRANTS
ACCEPTÉS DANS LES COLLECTES
OU À L'ÉCO-CENTRE SANS FRAIS

- Meubles en bois et en résine de plastique
- Autres accessoires de jardin
- Matelas et sommiers
- Jouets de grande taille
- Accessoires de grand format pour la maison, comme les miroirs, les lampes
- Produits en céramique et porcelaine (lavabo, baignoire et cuvette de toilette)

ÉCO-CENTRE

1440 chemin du Village
(sortie Sud du Village)

(Preuve de résidence obligatoire)

Été (1^{er} mai au 31 octobre)
de 10 h à 12 h - 13 h à 16 h

Hiver (1^{er} novembre au 30 avril)
de 13 h à 16 h

Déneigement des rues Votre collaboration est essentielle!

Afin que le service de déneigement puisse donner un service de qualité, les citoyens sont invités à :

- ne pas empiéter dans l'emprise de la rue
- ne pas pousser la neige d'un terrain privé vers la voie publique;
- ne pas enneiger les bornes-fontaines.

Vérifications de dernières minutes ! Aménagements près de l'emprise de rue :

- Installer à 3 mètres minimum de la ligne avant du terrain, tout aménagement (clôture, balises, etc.)
- Installer une balise ou un repère d'au moins 6 pieds (pensez à la hauteur des bancs de neige à la fin de l'hiver)
- Entretenir au besoin la balise ou le repère pour qu'il reste bien visible sur la face la plus proche du terrain.
- N'oubliez pas que les équipements municipaux peuvent aussi être endommagés par ces obstacles (\$).

STATIONNEMENT INTERDIT en tout temps (24 h/jour, 7 jours/7, 12 mois/année)

sur les chemins classés comme artères (Argenteuil, Montfort, Tour-du-Lac) ou collectrices (Bois-Franc, Châtelaine, Lac-Beauchamp, Lac-des-Trois-Frères, Lac-Louise, Morgan, Quatre-Lacs, Val-de-Loire, Val-des-Monts). Autres rues sont classées rues locales sur lesquelles, du 1er novembre au 15 avril, interdiction de stationner entre 24 h et 7 h, sauf les 24, 25 et 26 décembre et les 31 décembre, 1er et 2 janvier un seul côté de la rue. (règl.498 4)

ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE ADRESSE EST VISIBLE DE LA RUE, CELA POURRAIT VOUS SAUVER LA VIE !
(règl.714)



Statistiques 2010

Au terme du 3 décembre 2010, le Service d'urbanisme et d'environnement avait délivré 574 permis et certificats d'autorisation pour une valeur totale de 15 114 586\$. Le rapport suivant indique les différents types de permis émis au courant de l'année

Différents types de permis (Montant \$)	Nombre permis	Valeur \$ des travaux	permis
Abattage d'arbres de 10 arbres et plus sans jamais dépasser 10 cordes de bois	10	0,00	270,00
Agrandissement non résidentiel	2	450 000,00	240,00
Agrandissement résidentiel	24	1 859 000,00	1 440,00
Brûlage	12	0,00	120,00
Changement d'usage	4	25 000,00	200,00
Clôture, haie ou muret	5	22 500,00	75,00
Construction Bâtiment accessoire (autres)	10	42 500,00	270,00
Construction et ouvrage dans la bande riveraine (régénération, prise d'eau)	33	0,00	700,00
Construction résidentielle	36	7 782 000,00	4 500,00
Coupe forestière de plus de 10 cordes de bois	1	0,00	100,00
Démolition bâtiment accessoire	5	0,00	150,00
Démolition bâtiment principal	11	0,00	330,00
Destination d'un immeuble	2	0,00	100,00
Enseigne	5	3 850,00	150,00
Garage	20	430 500,00	600,00
Installation sanitaire	69	645 700,00	3 450,00
Piscine creusée	1	40 000,00	30,00
Piscine hors-terre	3	6 500,00	90,00
Puits	58	470 600,00	2 850,00
Quai	17	25 200,00	425,00
Reconstruction	5	1 812 000,00	625,00
Remise	25	82 500,00	750,00
Renouvellement de permis	30	5 000,00	620,00
Rénovation non-résidentielle	4	539 000,00	320,00
Rénovation résidentielle	75	833 000,00	2 960,00
Rue	1	24 736,00	200,00
Spa	1	15 000,00	30,00
Système d'alarme	3	0,00	30,00
Lotissement	102	0,00	3 450,00
Totaux	574	15 114 586,00	25 075,00

Changement au PERMIS DE RENOUELEMENT

En novembre 2010, la municipalité adoptait une nouvelle réglementation, afin que l'ensemble de la tarification municipale soit dans un seul et unique règlement. Au niveau de l'urbanisme et de l'environnement, la tarification est demeurée identique, à l'exception du permis de renouvellement. Pour celui-ci, la tarification et la durée du permis ont été modifiés. Dorénavant, le permis de renouvellement coûtera le même coût que le permis délivré initialement, alors que la durée du permis de renouvellement passera de 6 mois à 12 mois. À titre d'exemple, un permis de rénovation qui en coûte 40\$ pour une durée de 12 mois, pourra être renouvelé au même montant (soit 40\$) pour une durée maximale de 12 mois.

Une première à Saint-Adolphe RÉSIDENCES LEED

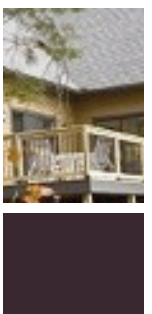
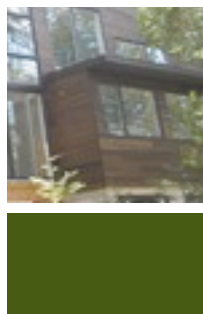
Nous sommes fiers d'accueillir deux nouvelles résidences LEED sur le territoire de Saint-Adolphe-d'Howard, l'une construite en 2009 dans le secteur du Lac-Louise et l'autre construite en 2010, dans le secteur de la Réserve Morgan, en bordure du lac Sainte-Marie. L'appellation LEED signifie « Leadership in Energy and Environmental Design ». Ce type d'architecture est un concept innovateur de plus en plus en vogue dans les secteurs de villégiature des Laurentides. Cette architecture favorise la protection de l'environnement (lacs et cours d'eau), où l'aménagement naturel du site, la récupération des eaux pluviales, la fenestration du bâtiment en fonction de l'orientation du soleil et le choix des matériaux naturels, sont des éléments importants qui sont pris en considération, dans la réalisation du projet de construction.

En bordure du lac Sainte-Marie

Ce projet est la première construction LEED avec conteneurs au Canada et l'une des seules au monde. Le bâtiment est composé d'une enveloppe hybride de conteneurs maritimes avec une structure à ossature de bois. Ce concept architectural permet de juxtaposer et superposer plusieurs conteneurs à la fois, tout en permettant de leur donner une deuxième vie. La photo suivante a été prise au début de l'automne 2010, lors de la construction du projet.

En bordure du lac Louise

Cette propriété construite et certifiée LEED, combine architecture moderne, qualité des espaces de vie et performance énergétique. La résidence est très lumineuse et offre une vue de toute beauté sur le lac Louise et les Laurentides. La photo suivante a été prise à l'automne 2010.





Service récréotouristique

loisirs, culture et développement communautaire



Inscriptions au Centre récréatif les 10 - 11 - 12 janvier 2011 de 17h à 20h

PROGRAMMATION HIVER 2011

Le centre sera ouvert pour la période des fêtes les 28-29-30 décembre (voir l'horaire à l'entrée du Centre récréatif)

Pour réservation d'une salle ou toute autre information, veuillez communiquer avec la directrice-adjointe du service récréotouristique : Marie-Christine Lespérance au 819-327-2044 poste 238 ou mclesperance@stadolphedhoward.qc.ca

Les 4 Saisons d'Adolphe

Information : Roger Lamothe 819 327-2826

Mercredi 13h 30 à 15 h – Danse en ligne

Judi 13 h 30 – Jeux divers

1^{er} jeudi du mois : 12 h – Mini bingo et dîner (réservation obligatoire)

2^e jeudi du mois : prise de pression artérielle (Au Centre récréatif)

Club de Marche de Saint-Adolphe-d'Howard

Information : Nicole Desharnais 819-327-5301

Horaire de l'Action de grâces à la mi-avril :

Lundi et jeudi de 9h30 à 10h30

Mardi de 15h30 à 16h30

Lieu de rencontre : Parc Adolphe-Jodoin (face à l'église). Vous êtes tous conviés à cette marche santé. Bonne chaussure, bonne volonté. C'EST GRATUIT. Plus on est nombreux, plus on trouve de bons marcheurs à notre rythme.

Félicitations à tous les marcheurs de St-Adolphe d'Howard. C'est gratifiant de voir que vous prenez soin de vous.

Club Entre-amies

Information : Nicole Desharnais 819-327-5301

Horaire : Mardi entre 13h et 16h

Début : Le 25 janvier 2011

Si vous aimez tricoter, faire de la broderie ou simplement placoter, joignez-vous à nous. (Centre récréatif)

Centre de santé et de services sociaux des Pays-d'en-Haut

Pour informations

Sainte-Adèle : (450) 229-6601

Saint-Sauveur : (450) 227-3447

Morin-Heights : (450) 227-1571

Halte scolaire Les petits dolphins

Service de garde, au 110 rue du Collège

Lundi au vendredi 15 h 30 à 18 h

Responsable : Nicole Tétreault 450 602-4262

lespetitsdolphins@borealisdev.qc.ca

Pour toutes informations sur les activités organisées lors des journées pédagogiques ainsi que l'aide aux devoirs, consultez la programmation 2010-2011 de notre halte scolaire sur le Site Internet de la municipalité www.stadolphedhoward.qc.ca

Repas Communautaire (soupe populaire)

Bienvenue à toutes et à tous !

Grâce à l'aide financière du Fonds de la Ruralité de la MRC des Pays-d'en-Haut, la Soupe Populaire de la Vallée de Saint-Sauveur prépare un repas communautaire hebdomadaire qui est servi au : Centre récréatif les mardis dès 12h30 par nos bénévoles. De retour dès le mardi 11 janvier 2011.

Vous aimeriez participer ou donner un p'tit coup de main ? Pour toute information et réservation, contactez Marie-Christine Lespérance au service récréotouristique 819 327-2044 #238. *Le repas communautaire (soupe populaire) est pour tout le monde ! Familles, jeunes, enfants, aînés. Nous accueillons les gens chaleureusement et nos bénévoles tentent de rendre l'atmosphère sereine et propice à des échanges. Ainsi, nos usagers peuvent partager un bon repas et socialiser avec les autres.*

Coop santé

Coopérative de solidarité santé globale de Saint-Adolphe-d'Howard. Info : 819-327-3534.

Club Lions



Le but visé par le Club LIONS demeure celui d'être au service de la communauté, d'aider les personnes handicapées visuelles, atteintes de diabète, malentendantes, etc. ainsi que les organismes qui ont besoin de soutien.

Pour rejoindre Les Lions : Andréa Pelissier G. 819-327-2404

Camp musical des Laurentides

Stages de formation professionnelle en musique et concerts de juin à août. Locations pour des groupes (30 et plus) de septembre à mai.

Informations : 450-227-0909

info@cmlaurentides.qc.ca

www.cmlaurentides.qc.ca



Toastmasters

Personne ressource :

Claude Charbonneau 819-327-5005

Horaire : Lundi 19h15 à 21h

De l'art oratoire pour mettre aux personnes de s'exprimer en public (Confirmer votre présence)

SAISON HIVER 2010-2011 À VOS PATINS !

Venez profiter de nos patinoires tout au long de l'hiver !

- Anneau de glace et patinoire au Centre récréatif
- Patinez sur le lac St-Joseph



Loisirs et développement communautaire

PROGRAMMATION DE COURS POUR ENFANTS

Danse hip hop

Professeur : Catherine Forget
Horaire : Lundi de 16h à 17h
Début : 24 janvier 2011
Durée : 12 semaines
Coût : résident 55 \$
non résident 65 \$

Danse créative

Professeur : Catherine Forget
Horaire : mercredi de 17h15 à 18h
Début : 26 janvier 2011
Durée : 8 semaines
Âge : 3-5 ans
Coût : résident 45 \$
non résident 45 \$
*entente intermunicipale

Piano

Professeur : Kathryn Mc Gratt
Horaire : Mercredi, 17 h à 18h
samedi de 13 h30 à 14 h30
(cours de ½ heure)
Début : 26 janvier ou le samedi
29 janvier 2011
Durée : 12 semaines
Coût : résident 120\$
non résident 204 \$

PROGRAMMATION DE COURS PARENTS-ENFANTS « Penser et agir en famille »

Danse exploratoire

Professeur : Catherine Forget
Horaire : Lundi de 15h à 15h45 ou
mercredi de 9h à 9h45
Début : 24 janvier 2011
ou le 26 janvier 2011
Durée : 8 semaines
Âge : 1-3 ans
Coût : résident 55\$
non résident 55\$
*entente intermunicipale

Karaté

Professeur : Suzanne Harvey
et Sylvain Savard
Horaire : Samedi 10 h à 11 h
mercredi de 19 h à 20 h
Début : 26 janvier au 1 juin 2011
Durée : 18 semaines
Coût : résident 105 \$*
non résident 150 \$

Concentration... Confiance en soi...
Dépassement de soi... Développement
du corps et de l'esprit... S'adresse aux
adultes et aux enfants (Programme
parents-enfants : Tarif Jeunesse Active)
*Tarif pour un adulte et un enfant.

Causerie mamans-enfants

Parents bénévoles :
Mylène 819-327-3815
et Anne-Marie 819-327-1073
Horaire : vendredi 9h30 à 11h30
Début : 28 janvier 2011
Durée : 12 semaines
Âge : 0-5 ans
Coût : GRATUIT

Psychomotricité

Animation : Pays-d'en-Haut en Forme
Horaire : Mercredi - 15h00 à 15h45
et 15h45 à 16h30
Fréquence : Toutes les semaines
Début : 26 janvier 2011
Durée : 12 semaines
Coût : résident 15 \$
non résident 25 \$
Âge : 2 à 5 ans

Description : La psychomotricité, c'est le développement des habiletés de mouvement avec toutes les parties du corps, mais aussi les habiletés mentales. Ainsi, en participant à des activités en groupe et tout en s'amusant, l'enfant acquiert, au moyen de jeux et d'exercices, les notions de base essentielles à son futur apprentissage.

PROGRAMMATION DE COURS ADO-JEUNESSE

Activités pour ados

Animation : Pays-d'en-Haut en Forme
Horaire : Lundi, mardi et vendredi
18h30 à 21h00
Durée : du 24 janvier au 17 juin 2011
Coût : GRATUIT !

Description : Animation d'activités sportives et de plein air gratuites pour les jeunes de 12 à 17 ans (Ex.: Patin et Hockey extérieur, sports de gymnase, activités spéciales, etc.).

Animation jeunesse

Animateur : Serge Laforest
Horaire : Mercredi et jeudi
de 19 h à 21 h
samedi de 13 h à 16 h
Début : 10 janvier au 17 juin 2011
Coût : GRATUIT !

PROGRAMMATION DE COURS ADULTES

Yoga

Professeur : Lisa Mc Lellan
Horaire : Lundi de 17 h 30 à 18 h 45
Début : 17 janvier 2011
Durée : 12 semaines
Coût : 110 \$

Conditionnement physique 50 ans et mieux

Professeur : Lisa Mc Lellan
Horaire : Mardi de 11 h à 12 h
Début : 18 janvier
Durée : 12 semaines
Coût : 100 \$

Hockey Cosom

Animateur : Serge Laforest
Horaire : Mercredi de 20h à 21h30
Début : 24 janvier 2011
Durée : 12 semaines
Coût : GRATUIT

Hip hop/Mise en forme

Professeur : Catherine Forget
Horaire : Mercredi de 18h15 à 19h15
Début : 26 janvier 2011
Durée : 12 semaines
Coût : résident 65 \$
non résident 75 \$

Zumba

Professeur : Stéphanie Morneau
Horaire : Lundi de 18h30 à 19h30
Début : 24 janvier 2011
Durée : 12 semaines
Coût : résident 75 \$
non résident 85 \$

Le Zumba est un programme s'appuyant sur des rythmes et des chorégraphies inspirées des danses latines (Salsa, Merengue)

Salsa/Merengue

Professeur : Michel Guay
Horaire : Vendredi 19h à 20h
Début : 28 janvier 2011
Durée : 8 semaines
Coût : résident 80 \$
non résident 90 \$

Tango

Professeur : Michel Guay
Horaire : Vendredi 20h15 à 21h15
Début : 28 janvier 2011
Durée : 8 semaines
Coût : résident 80 \$
non résident 90 \$

Peinture acrylique

Professeur : Alain Neveur
Horaire : Jeudi de 17h à 19h
Début : 27 janvier 2011
Durée : 12 semaines
Coût : résident 144 \$
non résident 154\$

Pour débutant et intermédiaire
Pour communiquer avec
le professeur écrivez à
aquarelleneveur@hotmail.com

Cours sur les vins

Thèmes : Introduction, cépage
blanc, cépage rouge
Sommelière : Rolande Caron
Horaire : Mercredi de 19 h à 21 h 30
Début : 2 février 2011
Durée : 3 semaines
Coût : résident 90 \$
non résident 95\$

Cours d'écriture

Thème : Dépasser la page blanche
Horaire : Lundi de 19h à 21h30
Début : 24 janvier 2011
Durée : 6 semaines
Coût : résident 120\$
non résident 130\$

Combien de fois vous êtes-vous dit :
« *Ma vie ressemble à un roman, je devrais l'écrire!* »

Par des exercices pratiques efficaces, vous allez découvrir une méthode infailliable pour démarrer la pompe à écriture et retrouver en vous un potentiel de créativité qui ne demande qu'un peu de temps et d'attention pour s'épanouir.

Troupe de théâtre

Horaire : jeudi de 18h30 à 21h30
Début : 10 février au 26 mai et du
15 septembre au
24 novembre 2011
Coût : résident
non résident 180\$
pour les comédiens pour
les deux sessions

La pièce sera présentée au début
décembre 2011

Chœur de Saint-Adolphe

Horaire : Mardi 19h à 21h
Début : 25 janvier au 17 mai 2011
et du 13 septembre au
6 décembre 2011
Coût : résident 180\$
non résident 180\$
pour les deux sessions

Deux concerts seront présentés au public. Un concert de printemps et un concert de Noël.

PROGRAMMATION ACTIVITÉS POUR TOUS

Badminton

Du lundi au jeudi de 17 h à 19 h

Ping Pong

vendredi de 17 h à 19 h

Volleyball

Mardi de 19 h à 21 h

Inscriptions :

10-11 et 12 janvier 2011 de 17h à 20h
au Centre récréatif 110, rue du Collège
à Saint-Adolphe-d'Howard

Modalité de paiement :

Nous acceptons les chèques ou l'argent comptant. Les chèques devront être fait à l'ordre de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard.

Modalité de remboursement :

Lorsque nous annulons un cours ou une activité, les coûts sont remboursés en totalité. Aucun remboursement ne sera effectué après le début des cours.

La municipalité se réserve le droit d'annuler ou de modifier une activité, un cours ou la tenue d'un autre événement, advenant le cas où il y aurait un nombre insuffisant d'inscriptions.

* Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces six municipalités de s'inscrire aux activités offertes dans cette entente, sans aucune tarification non-résident.

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site web ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.





Bibliothèque municipale

1881 chemin du Village – (819) 327-2117
www.reseaubibliolaurentides.qc.ca



N'oubliez pas votre NIP biblio pour avoir accès à votre dossier à domicile!

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Lundi	FERMÉE
Mardi	13 h à 17 h
Mercredi	9 h à 12 h
Jeudi	9 h à 12 h 13 h à 17 h
Vendredi	19 h à 21 h
Samedi.....	9 h à 14 h
Dimanche.....	FERMÉE

Pour toute information, vous pouvez joindre la bibliothèque au 819-327-2117 ou encore à l'adresse biblio24@crsbpl.qc.ca
Bienvenue à tous grands et petits !

Entente intermunicipale

Tarification des activités



ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE

Adultes

- Alimentation énergisante : Sainte-Anne-des-Lacs
- Aquarelle : Sainte-Anne-des-Lacs
- Baladi : Sainte-Anne-des-Lacs
- Ballet classique (ados-adultes) : Morin-Heights
- Chant chorale : Sainte-Adèle
- Chi-Kung : Sainte-Adèle
- Danse afro-jazz : Saint-Sauveur
- Danse écossaise : Morin-Heights
- Mise en forme et mieux-être : Piedmont
- Peinture (huile et acrylique) : Saint-Sauveur
- Pilates : Piedmont
- Spinning : Morin-Heights
- Tam-tam africain : Saint-Sauveur
- Yoga Pilates : Sainte-Adèle

Enfants

- Arts plastiques : Piedmont
- Danse créative : Saint-Adolphe-d'Howard
- La musique, c'est mathématique ! : Sainte-Anne-des-Lacs
- Chant, théâtre et impro : Sainte-Adèle
- Danse écossaise : Morin-Heights
- Judo : Saint-Sauveur
- Patinage artistique (extérieur) : Morin-Heights

Parent-enfant

- Danse exploratoire : Saint-Adolphe-d'Howard

POUR INFORMATION

Municipalité de Morin-Heights :	(450) 226-3232	poste 102	www.morinheights.com
Municipalité de Piedmont :	(450) 227-1888	poste 223	www.municipalite.piedmont.qc.ca
Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard :	(819) 327-2044	poste 238	www.stadolpshedhoward.qc.ca
Ville de Sainte-Adèle :	(450) 229-9605	poste 244	www.ville.sainte-adele.qc.ca
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs :	(450) 224-8717	www.sadl.qc.ca
Ville de Saint-Sauveur :	(450) 227-2669	poste 420	www.ville.saint-sauveur.qc.ca



Loisirs et plein air

Cueillette des sapins de Noël Service récréotouristique

Nous procéderons à la cueillette des sapins de Noël le lundi 10 janvier 2011. Les sapins seront utilisés pour décorer nos patinoires sur le lac St-Joseph et l'anneau de patinage au Centre récréatif. Vous n'aurez qu'à les placer à l'avant de votre résidence pour les résidents du village. Pour les domaines, nous vous demandons de les amener près des boîtes aux lettres.

Nous vous remercions de votre collaboration et au plaisir de vous voir sur nos patinoires !

Le service récréotouristique

Votez pour Saint-Adolphe-d'Howard comme «Municipalité la plus plein air du Québec»

Le magazine Géo plein air lance le grand Palmarès des municipalités plein air du Québec. Saint-Adolphe-d'Howard a été présélectionné dans la liste des 50 municipalités réparties dans l'ensemble du Québec pour lesquels les Québécois sont invités à voter pour dresser le «top 10» des municipalités les plus plein air du Québec.

Votez et courez la chance de gagner des prix exceptionnels par un tirage au sort parmi les participants. Tous les détails du concours seront connus dans le prochain numéro en kiosque le 7 janvier. La période de vote s'étend du 7 janvier au 28 février.

Pour voter, vous devez vous rendre sur le site web : geopleinair.com
Soyez fier de votre vraie nature!

Centre de Plein Air

Pour connaître les activités du Centre de Plein Air pour l'hiver 2010-2011 consulter le site Internet de la ville au www.stadolpheedhoward.qc.ca

LE NOUVEAU SITE SERA
EN LIGNE SOUS PEU:
www.pleinairstadolphe.com



La passe de saison gratuite pour les jeunes de Saint-Adolphe au Mont Avalanche est de retour !

Suite au succès connu la saison dernière, avec 121 jeunes, la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard annonce que les jeunes de 17 ans et moins pourront se procurer gratuitement leur passe de saison de ski au Mont Avalanche.

Pour être admissible, vous devez être résident permanent de Saint-Adolphe, étudiant inscrit et présenter le bulletin scolaire et une preuve de résidence (Hydro-Québec, Bell, permis de conduire du parent, etc.).

Tarifs journaliers

Catégories	Journée	Bloc 4h	10 billets journée	10 Billets Blocs 4h	*Vendredi lundi
Adulte (22-55)	30\$	27\$	250\$	220\$	15\$
Étudiant (13-21)	25\$	22\$	205\$	175\$	12\$
Enfant (6-12)	21\$	18\$	175\$	145\$	10\$
Jeune retraité (56-69)	25\$	22\$	205\$	175\$	12\$
Retraité (70 et +)	10\$	10\$	85\$	n.a.	10\$
Bout de choux (5 et-)	6\$	6\$	n.a.	n.a.	6\$
*Bloc de 2 hr de 14h-16h	18\$	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Tapis magique	6\$ pour tous	* Forfait familial : MAX 2 adultes, 2 enfants 12ans et - résidant à la même adresse * Sauf pour la période des fêtes et la semaine de relâche. Aucun jumelage de promotions. LES PRIX INCLUENT LES TAXES			
FAMILIAL 3	60\$				
FAMILIAL 4	80\$				

NOUVEAUTÉ AUX PARENTS

À l'achat d'un programme de 10 semaines de cours de groupe et remontée (3-17 ans) (journée des cours de 9h à 12h)

SKIEZ 10 X POUR SEULEMENT 180\$

PRIVILÈGE DÉTENTEUR DE PASSE DE SAISON

Un rabais sera offert au détenteur d'une passe de saison s'inscrivant à un cours de groupe de 10 semaines.

RABAIS DE 5 % sur cours de groupe



Pour plus de détails sur les tarifs et l'école de glisse consultez le site Internet : www.mont-avalanche.com

LE BULLETIN municipal saisonnier est publié par la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard à 4,000 exemplaires et est distribué par la poste ou disponible à l'hôtel de ville, au bureau touristique et à la bibliothèque. Le bulletin est aussi disponible sur le site internet de la municipalité.

Coordination : . . . Christian Schryburt Secrétariat, correction et recherche : . . . Louise Lecompte, Patricia Roy et Marie-Claude Beaudoin

Collaborateurs : Marie-Hélène Gagné, Charles Robidoux, Julie Lafontaine, Marie-Christine Lespérance, Josée Généreux et le maire Réjean Gravel

Conception et imprimerie : . . . EROD Communications.com



1881, chemin du Village, Saint-Adolphe-d'Howard (Québec) J0T 2B0
Téléphone : 819.327.2044 - 450.227.2061 Télécopieur : 819.327.2282
info@stadolpheedhoward.qc.ca
www.stadolpheedhoward.qc.ca

Par souci pour l'environnement le bulletin municipal est imprimé sur papier Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifié EcoLogo, procédé sans chlore, fabriqué à partir d'énergie biogaz.

